

Image not found or type unknown



Diminution de pension alimentaire

Par **boufoura**, le **06/06/2012 à 15:39**

Bonjour,
Pour faire court, je suis convoqué très prochainement par le Jaf afin de réévaluer la pension alimentaire suite à la demande de mon ex-femme.
Je paye une pension de 485 eur pour mes 2 filles et ce depuis le divorce.
Cette pension avait été calculée car elle était toute seule en ce temps là.
Elle est maintenant en couple depuis plusieurs années.
Je souhaite maintenir voire diminuer cette somme car ma femme est en CDD et j'assume le prêt maison soit (1300 eur) , et mon salaire est de 2200 eur net.
PS : Pendant plusieurs années , j'ai eu des difficultés financières et j'étais au chômage mais j'ai toujours payé la pension et je n'ai pas essayé d'annuler ni de diminuer la pension .
Pourriez-vous me conseiller au mieux
Merci